

Nombre de conseillers titulaires : 151

Nombre de conseillers présents : 100

Nombre de pouvoirs : 18

Nombre d'absents excusés : 33

1 - Finances/Administration Générale

• Mauges Communauté - Représentation des Communes membres au conseil d'agglomération pour le mandat 2020 à 2026

Le Conseil Municipal approuve à la majorité des membres présents, la conclusion d'un accord, pour le mandat municipal 2020-2026, pour fixer le nombre des sièges au conseil de Mauges Communauté à 49, répartis ainsi qu'il suit :

Communes de Mauges-sur-Loire, Montrevault-sur-Èvre et Orée d'Anjou : 7 sièges ;

Communes de Beaupréau-en-Mauges et Chemillé-en-Anjou : 9 sièges ;

Commune de Sèvremoine : 10 sièges.

• SIÉML - Évolution du périmètre et réforme statutaire

Le Conseil Municipal approuve à la majorité des membres présents,

- l'adhésion au Siéml de la commune nouvelle d'Ingrandes-le-Fresne-sur-Loire pour l'intégralité de son territoire,

- le retrait du Siéml de la commune nouvelle des Vallons-de-l'Erdre,

- la réforme statutaire du Siéml à effet immédiat,

- la réforme statutaire du Siéml à effet différé au 30 mars 2020.

• Vote du Budget Supplémentaire 2019 du Budget Général

Le Conseil Municipal adopte à la majorité des membres présents, le budget supplémentaire du budget Général pour l'exercice 2019 comme suit :

BUDGET GÉNÉRAL		
	Section de Fonctionnement	2 102 632 €
	Section d'Investissement	4 022 434 €

• Vote du Budget Supplémentaire 2019 du Budget Lotissement

Le Conseil Municipal adopte à la majorité des membres présents, le budget supplémentaire du budget Lotissement pour l'exercice 2019 comme suit :

BUDGET LOTISSEMENT		
	Section de Fonctionnement	155 862 €
	Section d'Investissement	1 188 522 €

• Vote du Budget Supplémentaire 2019 du Budget Pôle Santé

Le Conseil Municipal adopte à la majorité des membres présents, le budget supplémentaire du budget Pôle Santé pour l'exercice 2019 comme suit :

BUDGET POLE SANTE		
	Section de Fonctionnement	14 408 €
	Section d'Investissement	0 €

- **Vote du Budget Supplémentaire 2019 du Budget Assainissement Collectif**

Le Conseil Municipal adopte à la majorité des membres présents, le budget supplémentaire du budget Assainissement Collectif pour l'exercice 2019 comme suit :

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF		
	Section de Fonctionnement	129 190 €
	Section d'Investissement	781 000 €

- **Vote du Budget Supplémentaire 2019 du Budget SPANC**

Le Conseil Municipal adopte à la majorité des membres présents, le budget supplémentaire du budget SPANC pour l'exercice 2019 comme suit :

BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF		
	Section de Fonctionnement	0 €
	Section d'Investissement	0 €

2 - Ressources Humaines

- **Mise en place du RIFSEEP**

Le Conseil Municipal, décide à la majorité des membres présents, d'instaurer le RIFSEEP dans les conditions prévues à partir du 1^{er} septembre 2019.

- **Modification du tableau des effectifs**

Le Conseil Municipal, modifie à la majorité des membres présents, le tableau des effectifs notamment pour une promotion interne, des avancements de grades, et une création/modification de postes.

- **Prise en charge par le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP)**

Le Conseil Municipal, approuve, à la majorité des membres présents, le remboursement des sommes engagées par les agents reconnus travailleurs handicapés pour l'acquisition d'équipements spécifiques, dans la limite du montant de l'aide attribuée par le FIPHFP et perçue par la collectivité.

3 - Aménagement

- **Modification n° 1 du PLU - Ouvertures à l'urbanisation**

Le Conseil Municipal, valide à la majorité des membres présents, l'ouverture à l'urbanisation d'une zone d'habitat au Fuilet et une autre au Puset-Doré pour une surface de 1,37 ha, ainsi que deux zones économiques, l'une au Puset-Doré et l'autre à Saint-Pierre-Montlimart pour 2,60 ha.

- **Déclassement chemin du Moulin Rouge à La Boissière sur Èvre**

Le Conseil Municipal décide à la majorité des membres présents, la désaffectation et le déclassement de la partie du domaine public située entre le jardin, cadastré A 168, et la maison cadastrée C 365, d'une superficie de 106 m².

- **Bail entre Orange et Montrevault-sur-Èvre pour l'implantation d'une antenne-relais à Saint-Pierre-Montlimart**

Le Conseil Municipal valide à la majorité des membres présents, le bail entre Orange et la commune de Montrevault-sur-Evre pour une surface de 75 m² sur la parcelle 313 B706, Saint-Pierre-Montlimart, pour un montant de 1 500 €/an.

- **Bail entre Orange et Montrevault-sur-Èvre pour l'implantation d'une antenne-relais à Saint Quentin en Mauges**

Le Conseil Municipal valide à la majorité des membres présents, le bail entre Orange et la commune de Montrevault-sur-Evre pour une surface de 54 m² sur la parcelle 314 A 386, Saint-Quentin-en-Mauges, pour un montant de 1 500 €/an.

- **Bail entre Orange et Montrevault-sur-Èvre pour l'implantation d'une antenne-relais au Fief-Sauvin**

Le Conseil Municipal valide à la majorité des membres présents, le bail entre Orange et la commune de Montrevault-sur-Evre pour une surface de 54 m² sur la parcelle 137 WE177, Le Fief-Sauvin, pour un montant de 1 500 €/an.

- **Observatoire foncier agricole Renouvellement de la convention avec la Safer Pays de la Loire**

Le Conseil Municipal valide à la majorité des membres présents, le projet de convention avec la Safer Pays de la Loire permettant l'information de la collectivité en temps réel du marché foncier rural et la disposition d'une veille et d'observatoire foncier.

4 - Environnement

- **Mise en place d'un plan de gestion des Landes du Fuilet - Puisset - La Chaussaire**

Le Conseil Municipal valide à la majorité des membres présents, la mise en place d'un plan de gestion des « Landes du Fuilet », (communes déléguées du Fuilet et du Puisset-Doré), ainsi que sur « le bocage et les argilières de La Chaussaire ».

- **Validation du programme de construction d'une station d'épuration au Puisset-Doré**

Le Conseil Municipal approuve à la majorité des membres présents, le programme des travaux consistant en :

- le comblement d'une lagune,
 - la réalisation d'équipements pour la collecte des effluents et d'ouvrages épuratoires,
 - la mise en place de clôtures et portail d'accès au site,
- arrête l'enveloppe prévisionnelle des travaux à 555 000 € HT compris dans une enveloppe opération de 624 850 € HT hors dépenses Sieml.

- **Validation du programme de construction d'une station d'épuration à La Salle et Chapelle Aubry**

Le Conseil Municipal approuve à la majorité des membres présents, le programme des travaux consistant en :

- le comblement d'une lagune,
 - la réalisation d'équipements pour la collecte des effluents et d'ouvrages épuratoires,
 - une installation relative à la déphosphatation de la step de St Quentin en Mauves est indispensable pour répondre aux exigences des rejets en milieu naturel du bassin Sage Evre Thau St Denis dont dépend aussi la step de la Chapelle Aubry,
 - la mise en place de clôtures et portail d'accès au site,
- arrête l'enveloppe prévisionnelle des travaux à 680 000 € HT compris dans une enveloppe opération de 762 350 € HT hors dépenses Sieml.

5 - Bâtiments

- **Validation APD aménagement espace bibliothèque/périscolaire/cantine à La Boissière sur Èvre**

Le Conseil Municipal approuve à la majorité des membres présents, l'avant-projet définitif (APD) relatif aux travaux de création d'un espace mixte périscolaire, bibliothèque et restaurant scolaire sur la commune déléguée de la Boissière-su-Èvre, arrête le coût des travaux à 420 500 € HT, montant sur lequel s'engage le maître d'oeuvre.

6 - Voirie/Réseaux

- **SIEML - Rénovation de l'éclairage public - Programme 2019**

Le Conseil Municipal attribue à la majorité des membres présents, pour les travaux de rénovation d'éclairage public ci-après, le versement d'un fonds de concours de 111 961,26 € HT au SIEML, représentant 50 % du montant des devis s'élevant à 223 922,52 € HT :

Objet	Chantier	Montant HT(€)	Montant Montrevault sur Evre (€)	Financement SIEML (€)	Commission voirie du
renovation ballons fluos 2019 – Salle et Chapelle Aubry	218.19.06	76590,33	38295,17	38295,17	18/04/19
renovation ballons fluos 2019 – St Remy	218.19.04	13401,46	6700,73	6700,73	18/04/19
renovation ballons fluos 2019 – Montrevault	218.19.08	25885,91	12942,95	12942,95	21/05/19
renovation ballons fluos 2019 – Fief Sauvín	218.19.05	32854,88	16427,44	16427,44	21/05/19
renovation ballons fluos 2019 – Chaudron en Mauges	218.19.07	75189,94	37594,97	37594,97	21/05/19
TOTAL		223922,52	111961,26	111961,26	

• **SIEML - Effacement éclairage et génie civil télécom avenue de l'Èvre à Saint-Pierre-Montlimart**

Le Conseil Municipal décide à la majorité des membres présents, de verser un fonds de concours pour l'opération d'effacement des réseaux d'éclairage public et téléphonique sur le tronçon entre La Musse et Le Planty. Le montant total des travaux à prendre en charge par la commune pour les opérations d'effacement du réseau d'éclairage public et pour les opérations de génie civil des réseaux téléphoniques est de 39 500,88 €.

• **SIEML - Effacement des réseaux électriques et d'éclairage public allée du Bois à Saint-Pierre-Montlimart**

Le Conseil Municipal décide à la majorité des membres présents, de verser un fonds de concours pour l'opération d'enfouissement des réseaux aériens actuels de basse tension électrique et d'éclairage public allée du Bois à Saint-Pierre-Montlimart. Le montant global de l'opération à charge pour la commune s'élève à 29 050,01 €.

Il est également précisé que la présente délibération annule et remplace la délibération n° 2018-162 du 24/09/2018.

• **SIEML - Effacement des réseaux électriques et d'éclairage public rue de la Gilletterie à La Boissière sur Èvre**

Le Conseil Municipal décide à la majorité des membres présents, de verser un fonds de concours pour l'opération d'effacement des réseaux électriques et d'éclairage public rue de la Gilletterie à La Boissière sur Èvre. Le montant total de l'opération à prendre en charge par la commune est de 27 945,10 €.

• **SIEML - Travaux de dépannages de l'éclairage public**

Le Conseil Municipal attribue à la majorité des membres présents, pour les travaux de dépannage d'éclairage public détaillés ci-après, le versement d'un fonds de concours de 4 500,19 € au SIEML, représentant 75 % du montant des devis s'élevant à 6 000,25 €.

Commune déléguée	objet	Référence	Montant Net de taxe (€)	Montant fonds de concours (€)	Financement SIEML (€)	Commission voirie du
chaussaire	14 rue des mauges, ne fonctionne pas-suite entretien curatif	085-19-37	653,74	490,31	163,43	18/04/19
chaudron	parking hopital-coffret raccordement ou étoilement à la place du lampadaire déposé-suite demande mairie	083-19-207	691,92	518,94	172,98	18/04/19
st pierre	avenue du parc, changement de 4 lanternes suite entretien systématique	313-19-157	2166,27	1624,7	541,57	21/05/19
st pierre	rue du commerce, reprise boitiers pour mise aux normes sécurité	313-19-158	617,87	463,4	154,47	21/05/19
st pierre	remise en etat du reseau rue du commerce, suite entretien curatif et préventif	313-19-159	1007,7	755,78	251,92	21/05/19
st pierre	Suite intervention, 656-2 lotissement la Fontaine rue des Campanules, remplacement mât qui penchait	313-19-160	862,75	647,06	215,69	21/05/19
TOTAL			6000,25	4500,19	1500,06	

7 - Tourisme

• Révision de la grille tarifaire pour 2020 des gîtes de la Barbotine au Fuilet

Le Conseil Municipal approuve à la majorité des membres présents, le tableau de tarification 2020, présenté ci-dessous, pour les gîtes de la Barbotine, situés commune déléguée du Fuilet :



TARIFS 2020

(Location gîte - hors frais de dossier)

LA SEMAINE					
	Très haute saison	Haute saison	Moyenne saison	Basse saison	
	1/08 au 22/08	11/07 au 25/07	4/07 au 11/07, 25/07 au 1/08, 22 au 29/08	01/01 au 4/07, 29/08 au 31/12	
gîte simple (4/6 personnes)	621 €	540 €	412 €	290 €	
gîte mitoyen (4/6 personnes)	581 €	497 €	372 €	255 €	
LA NUITÉE					
	01/01 au 4/07, 29/08 au 31/12		Basse saison	Nuit supplémentaire	TOTAL
Forfait 1 nuit			98 €	50 €	148 €
Forfait 2 nuits			148 €	34 €	182 €
Forfait 3 nuits			182 €	34 €	216 €
Forfait 4 nuits			216 €	34 €	250 €
SEMAINES CONSÉCUTIVES BASSE SAISON					
2 semaines			450 €		
3 semaines			615 €		
4 semaines			725 €		
SEMAINES PROMO COUPLE					
Basse saison			260 €		
MID-WEEK					
Lundi au vendredi			195 €		
EARLY BOOKING					
10% de remise sur séjours d'une semaine min, prises avant le 29/02					
SALLE					
Capacité 50 à 60 personnes assises Location sur 24h avec location de 4 gîtes au minimum			280 €		
Demi-journée supplémentaire			140 €		
PRESTATIONS ANNEXES					
TAXE DE SEJOUR ANIMAL					2,50 €
FRAIS DOSSIER ≤ 6 NUITS					8,00 €
FRAIS DOSSIER > 6 NUITS					25,00 €
FORFAIT MENAGE					73,00 €
DRAPS					8,40 €
DRAPS BAIN					3,50 €
SERVIETTES BAIN					2,50 €
FORFAIT KIT SERVIETTES+DRAPS					6,00 €
NUIT STAGIAIRE					43,00 €
NUIT ENFANT					28,00 €
NUIT ADULTES					30,00 €
ANIMATION					3,00 €
VAL D'EVRE 1 NUIT					190,00 €
VAL D'EVRE 2 NUITS					240,00 €

8 - Affaires scolaires/Enfance-Jeunesse

• Travaux de câblage des écoles publiques communales - Attribution des accords-cadres et autorisation de signature

La consultation relative aux travaux de câblage des écoles publiques communales se décompose en 2 lots définis comme suit :

Lot n° 1 : Travaux de câblage

Lot n° 2 : Fourniture et maintenance de dispositif d'enseignement numérique

Lors du conseil municipal du 27 mai, le lot 1 a été attribué mais un délai de réflexion supplémentaire était nécessaire pour le lot n° 2 compte tenu du montant très élevé des offres.

Le Conseil Municipal déclare donc à la majorité des membres présents, sans suite le lot n° 2 - Fourniture et maintenance de dispositif d'enseignement numérique pour réception uniquement d'offres inacceptables.

• Subvention au Foyer des Jeunes de Chaudron en Mauges

Le Conseil Municipal décide à la majorité des membres présents, d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500 € à l'association « Dimensions Jeunes » de la commune

déléguée de Chaudron en Mauges.

• **Projet éducatif des services Affaires Scolaires/Enfance-Jeunesse**

Le Conseil Municipal valide à la majorité des membres présents, le contenu du projet éducatif qui présente notamment les axes suivants :

1. L'enfant, le Jeune au coeur des préoccupations
2. L'enfant, le jeune acteur de sa vie
3. Des services à l'écoute de la population
4. Des services en lien avec les acteurs du territoire

• **Règlement intérieur des services Pause Méridienne, ALSH, Périscolaire, Multi-accueil**

Le Conseil Municipal valide à la majorité des membres présents, le règlement avec les changements proposés ci-dessous :

Pause méridienne :

- Ajout du site de la Chaussaire.
- Ajout de la possibilité de payer en ligne par carte bancaire.
- Nouveaux tarifs.

ALSH :

- Ajout de la possibilité de payer en ligne par carte bancaire.
- Nouveaux tarifs.

Périscolaire :

- Ajout du site du Fief Sauvin .
- Ajout de la possibilité de payer en ligne par carte bancaire.
- Nouveaux tarifs.

Multi-accueil :

- Ajout de la possibilité de payer en ligne par carte bancaire.

Le nouveau règlement sera effectif à la rentrée de septembre 2019.

9 - Culture

• **Convention avec le Département de Maine-et-Loire - Dispositif Bibliopôle**

Le Conseil Municipal décide à la majorité des membres présents, la signature de la convention avec le département de Maine-et-Loire permettant d'emprunter des documents du Bibliopôle et d'avoir un dépôt annuel de livres/CD et DVD, d'emprunter des outils et du matériel d'animation, d'accéder aux appels à projets, à l'offre de formation pour les professionnels et les bénévoles, d'avoir une assistance technique et ingénierie.

10 - Sports

• **Subvention au Comité des Loisirs du Fület**

Le Conseil Municipal décide à la majorité des membres présents, d'attribuer la somme de 800 € au titre d'une subvention à l'association Comite Loisirs Fuletais pour l'organisation de l'événement « Challenge BVS » qui se tiendra le 6 octobre 2019.

Prochaine réunion de Conseil Municipal : Lundi 26 Août 2019 à 20 heures 30